

Afin de permettre une récupération optimale des objets ramassés lors de la collecte des gros rebuts, certains types d'objets auparavant ramassés ne le seront plus à partir de la première collecte du printemps 2009.

On retrouve parmi ceux-ci les matériaux de construction, les résidus verts ainsi que le matériel informatique et électronique. De plus, comme par le passé, les pneus, les RDD, certains objets divers et les électroménagers contenant des halocarbures ne sont pas acceptés dans la collecte des gros rebuts. Vous trouverez ci-dessous différentes options alternatives que peuvent utiliser les citoyens pour se débarrasser de ces type de matières.

Les seuls types d'objets acceptés lors de la collecte des gros rebuts sont :

- Vieux meubles de maison et de jardin : table, chaise, divan, bureau, lit, matelas, sommier
- Certains appareils électroménagers : cuisinière, lave-vaisselle, laveuse, sécheuse, chauffe-eau

QUOI	OÙ	QUAND	COÛT
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Matériel informatique et électronique (ordinateur, TV, micro-onde, DVD, etc) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Apporter aux dépôts de matériaux secs 	Toute l'année à partir du 24 avril 2009	Gratuit
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Matelas et sommier 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre dans la collecte des gros rebuts ▪ Apporter aux dépôts de matériaux secs 	Service déjà en place	Gratuit
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Résidus verts (feuilles mortes, résidus de jardin, gazon) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Apporter aux dépôts de matériaux secs ▪ Collecte de feuilles à l'automne pour SADM et M-TR 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Printemps : 11 au 30 mai 2009 ▪ Automne : 13 au 30 octobre 2009 ▪ SADM : 26 octobre ▪ M-TR : 2 novembre 	Gratuit
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Matériaux de construction, rénovation, démolition : pierre, béton, céramique, bain, douche, toilette, évier, tapis, branches, bois 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Apporter aux dépôts de matériaux secs 	Service déjà en place	PAYANT (en fonction de la quantité)
<ul style="list-style-type: none"> ▪ La plupart des RDD d'origine résidentielle ainsi que : → Contenants de peinture vides (en métal) → Ampoules fluocompactes et tubes fluorescents → Bonbonnes de propane 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Apporter aux dépôts municipaux RDD 	Service déjà en place	Gratuit
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Électroménagers contenant des halocarbures : Réfrigérateur, congélateur, air climatisés 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contactez Recyc-Frigo (www.recyc-frigo.com) ▪ Apporter aux dépôts de matériaux secs de Sainte-Agathe ou Rivière-Rouge seulement 	Service déjà en place	PAYANT (en fonction de la quantité)
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pneus 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapporter chez un garagiste 	Service déjà en place	Gratuit
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Matériaux divers : toile de piscine, vélo, balançoire, barbecue, tondeuse à gazon, pièce automobile, pédalo, quai 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Apporter aux dépôts de matériaux secs 	Service déjà en place	PAYANT (en fonction de la quantité)

Coordonnées du DMS	Horaire
Dépôt de matériaux secs 1710, rue Principale Est Sainte-Agathe-des-Monts, QC, J8C 1M2 819-321-0798	<u>1^{er} avril au 31 octobre</u> lun. au ven. : 9h00 à 16h45 sam. de 9h00 à 15h00 <u>1^{er} novembre au 31 mars</u> lun. au ven. : 9h00 à 15h45 fermé de 12h00 à 13h00
Dépôt de matériaux secs R.C. Miller 169, route 117 Mont-Tremblant, QC, J8E 1A1 819-425-3797	<u>Toute l'année</u> lun. au ven. : 9h00 à 17h00 sam. : de 8h00 à 12h00
Dépôt de matériaux secs RIDR 688, chemin du Parc Industriel Rivière-Rouge, QC, J0T 1T0 819-275-3205	<u>Toute l'année</u> lun. au ven. : 8h30 à 17h00 <u>9 mai au 19 septembre</u> sam. : de 8h30 à 12h00